



# Vos prestations Caf

## Attestation de paiement

N° DOSSIER :  
8310723 Q

**NOUS CONTACTER :**

Nous téléphoner :

3230 > Service gratuit  
+ prix appel

Nous écrire :  
Caf des Hauts-de-Seine  
70-88 Rue Paul Lescop  
92023 NANTERRE CEDEX  
Tous nos contacts sur [caf.fr](#)

921

Madame CECILE FERRACCI  
RESIDENCE ARPEJ  
43 AVENUE DU ROULE  
92200 NEUILLY SUR SEINE

Le 11/09/2023

Le directeur de la Caf des Hauts-de-Seine certifie que :

CECILE FERRACCI, née le 13/11/2004

a perçu les prestations suivantes pour les mois d'**août 2022 à août 2023** :

PRESTATIONS	MONTANT
<b>août 2022</b>	
Pas de paiement sur le mois	
<b>septembre 2022</b>	
Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup> <i>rappel sur la période de 01/09/2022 à 30/09/2022</i>	130,00 €
1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES	
<b>octobre 2022</b>	
Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup>	130,00 €
1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES	
<b>novembre 2022</b>	
Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup>	130,00 €
1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES	
<b>décembre 2022</b>	
Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup>	130,00 €
1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES	

---

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 110920231304 440005 AL  
NANPFA1 MAT 8310723 Q -  
PAGE 1/3 IDX B 1041101 V 921 -



\*83107231041100000000\*

**janvier 2023**

Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup> 130,00 €

1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES

**février 2023**

Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup> 130,00 €

1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES

**mars 2023**

Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup> 130,00 €

1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES

**avril 2023**

Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup> 130,00 €

1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES

**mai 2023**

Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup> 130,00 €

1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES

**juin 2023**

Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup> 130,00 €

1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES

**juillet 2023**

Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup> 130,00 €

1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES

**août 2023**

Aide personnalisée au logement (Apl) <sup>1</sup> 130,00 €

1. Montant versé à : ASS RESIDENCES POUR ETUDIANTS ET JEUNES

■ Attestation délivrée compte tenu des informations connues à ce jour par la Caf des Hauts-de-Seine.

*Les prestations versées par la caisse d'Allocations familiales sont insaisissables sauf pour le paiement des dettes alimentaires.*

**Attention : vous avez l'obligation de nous signaler immédiatement tout changement de situation (familial, professionnel, logement ...).**

La Caf vérifie l'exactitude des déclarations (article L.114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités - articles 313-1 à 313-3, 441-1 et 441-6 du code Pénal).

La loi 78-17« informatique et liberté » du 06 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du directeur de votre caf

Emplacement réservé à la Caf

WAT ATTPAI F 110920231304 440005 AL  
NANPFA1 MAT 8310723 Q -  
PAGE 2/3 IDX B 1041101 V 921 -



\*8310723104110000000\*

## **L'accès à vos données personnelles**

Pour l'étude et la gestion de vos droits, vos données personnelles sont traitées par la Caisse Nationale des Allocations Familiales - 32 avenue de la Sibelle 75685 Paris Cedex 14, celle-ci ayant désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD) et de la Loi Informatique et Libertés (LIL) modifiée vous disposez d'un droit d'accès et de suite aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au directeur de votre Caisse d'allocations familiales de rattachement, par courrier postal signé accompagné d'une pièce d'identité signée.

Si la réponse apportée ne vous paraît pas satisfaisante, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Certaines de vos informations peuvent être transmises à nos partenaires, dans le cadre de nos missions. Vos informations sont conservées au maximum pendant 6 ans après la fin de votre relation avec la branche Famille ou jusqu'à l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux ou encore au titre des obligations qui pèsent sur le directeur comptable et financier de la Cnaf. Toute décision administrative individuelle automatisée ou profilage est effectuée dans le respect de l'article L.311-3-1 et du chapitre Ier du titre Ier du livre IV du code des relations entre le public et l'administration. Ultérieurement, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation de politiques publiques, de lutte contre le non recours au droit, de statistiques, recherches et études.

---

## **Emplacement réservé à la Caf**

WAT ATTPAI F 110920231304 440005 AL  
NANPFA1 MAT 8310723 Q -  
PAGE 3/3 IDX B 1041101 V 921 -



\*83107231041100000000\*